

**SABRER LA  
FORMATION DES  
ENSEIGNANT·ES ?**

---

***C'EST FAIRE  
PAYER  
LES ÉLÈVES!***

---

**NON À UNE BAISSE  
DE LA QUALITÉ DE  
L'ENSEIGNEMENT!**

**NON à la loi modifiant la loi sur l'instruction publique (LIP)**

# Quelques raisons de voter

# NON!

## UNE FORMATION ADAPTÉE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

**Une formation en 3 ans réduirait le temps alloué à certains contenus indispensables pour répondre aux besoins d'élèves aux profils de plus en plus hétérogènes.** La complexité des situations dans un canton urbain implique de fournir une formation dotant les étudiant·es des compétences nécessaires pour ajuster l'enseignement et favoriser les apprentissages, lutter contre les inégalités sociales, faciliter l'intégration, prévenir l'échec et le décrochage scolaires, offrir des soutiens différenciés et impliquer les familles.

## UNE FORMATION TROP COÛTEUSE ?

Un des arguments justifiant la réduction de la formation serait financier. **Or, le coût de la formation actuelle en 4 ans se situe en dessous de la moyenne suisse.**

## FORMER DES GÉNÉRALISTES POLYVALENT·ES

Actuellement, le titre décerné par la formation genevoise permet d'enseigner à tous les degrés de l'école primaire, soit de la 1P à la 8P, grâce à la connaissance des contenus à enseigner sur l'ensemble du cursus et les objectifs finaux d'enseignement. Au niveau des ressources humaines, cette polyvalence favorise au sein des établissements scolaires la mobilité des professionnel·les. Elle constitue donc un atout tant pour les enseignant·es que pour les élèves et l'institution. **Une formation en 3 ans remettrait en cause cette polyvalence.**

## UNE FORMATION PRATIQUE IMPORTANTE

Une des forces de la formation genevoise est l'importance accordée à la formation pratique. Le temps de présence dans les classes, un des plus élevés de Suisse, représente **40% du temps total de formation**. Une diminution du nombre d'heures des stages impliquerait une baisse du niveau des compétences pratiques des enseignant·es entrant dans le métier.

## MENACES CONTRE L'ÉGALITÉ SALARIALE

Cette loi menace un métier exercé à environ **80% par des femmes, métier qui se verrait encore déclassé par la diminution de sa durée de formation**. En effet, sur le marché de l'emploi, le statut d'un métier et le salaire associé sont dépendants du diplôme requis. La déqualification du diplôme entraînerait non seulement une baisse de l'attractivité du métier **mais aussi une nouvelle augmentation de l'inégalité entre femmes et hommes.**

# FACE AUX DÉFIS CROISSANTS, LES FUTUR·ES ENSEIGNANT·ES NE VEULENT PAS D'UNE FORMATION AU RABAIS!

## LE COMITÉ RÉFÉRENDAIRE APPELLE LES CITOYENNES ET LES CITOYENS À VOTER **NON** LE 22/09/24.

Comité référendaire contre la réduction de la durée de la formation des enseignant·es du primaire



Retrouvez plus d'informations sur : [MOINSFORMEES-NON.CH](https://moinsformees-non.ch)